



# L'Info de la Semaine

## **FORMATIONS CDOS 74**

En Novembre, le CDOS met en place plusieurs formations liées à la Vie Associative. Complément d'informations sur le site du District.

## **TROPHEES PHILIPPE SEGUIN DU FONDACTION DU FOOTBAL**

Date limite de réception des dossiers le 10 Décembre 2018.

## **LICENCES .... Communiqué officiel de Laurafoot**

Voir article sur le site de la Ligue ou du District.

## **PROCEDURE F.M.I.—Sanctions**

Voir en Commissions Jeunes et Sportive.

### **En Bref :**

Secrétariat Général .....	2
Règlements.....	3
Discipline.....	4
Sportive .....	6
Jeunes .....	7
Féminines .....	9
Technique .....	10
Coupes .....	11
Délégués .....	12
Statut Educateurs .....	12
Terrains .....	13
Statut Arbitrage... ..	13

## **ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER**

**Vendredi 30 Novembre 2018**

à « Villatorium »

Collège Paul Langevin

**24 rue des Voirons—74100 Ville la Grand**

**Présence obligatoire des clubs.**

## **FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT**

**La solution à vos soucis d'effectif !**

Messieurs les Présidents,

- un sous-effectif ne vous a pas permis d'inscrire une équipe dans le championnat régulier,
- des joueurs ne jouent pas par suite d'un effectif trop important.

**INSCRIVEZ UNE EQUIPE en FOOT A 7** pour les licenciés U18, U19, U20, SENIORS et VETERANS.

Les règles de fonctionnement de base sont disponibles sur le site du District : PRATIQUES / SENIORS A 7.

Une flexibilité maximale sera autorisée pour que le maximum de joueurs puissent pratiquer et se faire plaisir : effectif, jours et horaires de pratique, terrain ...

Objectif : créer au moins une poule, mais plutôt deux, pour définir deux zones géographiques et réduire les déplacements. A ce jour 4 clubs inscrits.

Contact pour renseignements et inscription :

[jeandenisroux@icloud.com](mailto:jeandenisroux@icloud.com)

## Condoléances :

Le Président du District, les membres du Comité de Direction et des commissions, adressent leurs sincères condoléances à la famille de **Monsieur Abilio DA SILVA**, récemment décédé au Portugal, ainsi qu'au club de AS PORTUGAIS D'ANNEYCY dont il fut membre fondateur et Président lors de 4 Mandats. Ils leur adressent toute leur sympathie en ces pénibles circonstances.

## VALIDATION D'ENTENTE

Seniors Féminines : FC GAVOT – SC MORZINE VA

## DATES A RETENIR

- Lundi 26 Novembre 2018 : Comité de Direction
- Vendredi 30 Novembre 2018 : AG Hiver du District à Ville-la-Grand
- Samedi 27 Avril 2019 : Journée des Bénévoles
- Samedi 25 Mai 2019 : Journée Nationale des U7
- Week-end 15 et 16 Juin 2019 : Finales des Coupes du District à Cruseilles
- Vendredi 21 Juin 2019 : AG été du District à Margencel
- Vendredi 5 Juillet 2019 : Soirée des Récompenses à Gaillard

## TOURNOIS

*Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.*

Nous incitons les clubs à respecter ces quelques recommandations :

U7 - U9 :

- Pas de classements
- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Faire attention au temps d'attente.

U11 :

- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Organisation des phases par poules.
- Faire attention au temps d'attente.

U13 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.

U15 - U17 - U19 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.

TOURNOIS FUTSAL :

- Faire attention au temps d'attente.
- Il est déconseillé d'inscrire plus de 16 équipes par gymnase car le temps d'attente serait trop long.
- Il ne doit pas comporter de matchs éliminatoires (U7 - U9 - U11)
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de match (U7 - U9 - U11 - U13)
- Aucun classement ne doit être réalisé (U7 - U9)

## TOURNOIS INTERNATIONAUX :

*- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).*

*- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.*

*- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.*

**FC LEMAN PRESQU'ILE :**

U7 - U9 – U11 le 31.05.19 et 01.06.19 / **Avis favorable**

U13 le 31.05.19 et 01.06.19 / **Avis défavorable** (dernière journée de championnat U13 le 1<sup>er</sup> juin 2019)

## Correspondance

### **DIVERS :**

Journal du CDOS – Bouchet – Pôle Emploi – Fair Play – Invitation Coupe de Frane – Carte postale de Compostelle

### **CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :**

**Commission des Règlements :** FC Cluses - Bonne

**Commission de Discipline :** MM. Lenotte – Fol – Guyot – Comte – Perrissoud – Murat – Fernez – Barbaroux – Rosenbaum – Vidal – Mabrouk – Revillet – Bernard - A.Dupan – L.Guérin – Blaix – De Sousa – Jousset – Fatihi – Thomas – Mabrouk – Setti – Behdia – El Mouss – Benard – Ledda – Berrier – Souvy – Moscato – Sallaz – Hyvert - Berrier Echenevex - Marignier – AS Italienne Annecy – US Annecy le Vieux – US Pringy – FC Haut Rhone – ES Fillings – JS Reignier

**Commission des Jeunes :** Ent. Pays de Cruseilles – FC Dingy St Clair – US Saint Julien – Echenevex Segny Chevry – US Divonnaise – AS Prevevin Moens – US Pers Jusienne – CS2A Foot Groupement - Besson

**Commission Sportive :** CA Poisy –CS2A – ETS Seynod – US Pringy – FJA – Keller – ENT Thyez – Keller –

Olympique de Cran – Ent St Jeoire la Tour – CS St Pierre en Faucigny

**Commission Féminine :** Concordia FC – AS Sillingy – Douvaine/Loisin - Lanfonnet

**Commission des Arbitres :** MM. R.Jux – Desbiez Piat – Ben – Askri – Marion Gallois – Murat – Boukili – Lender - Berlin

**Commission des Coupes :** Mt Blanc Passy – FJ Ambilly

**Commission Technique :** FC St Cergues – Delvecchio – Gueraud – Birnkammer – Gilot – Cusset – Beauquis – Guille – Gerdil – FC La Filière - Ozdemir

**Commission Futsal :** Futsal Lac Annecy Club

**Commission du Statut de l'Arbitrage :** MM. Desbiez Piat – FC Cluses

**Commission du Statut des Educateurs :** US Margencel – SP Marignier – ETS Seynod

**Trésorier :** Boucherie Raibon Denis – SABA – GFA 74

**Commission des Délégués :** M. Moscato -

## Commission des Règlements

**Présidents :** Mrs Pierre BERNARD - Philippe CHEVRIER  
**Secrétaire :** Mr. Jacques LAGRANGE

**Réunion du 22/10/2018**  
**Publiée le 25/10/2018**

### **DECISION**

**DOSSIER N° 393/10 : FESTIVAL U13 PITCH 1<sup>er</sup> Tour du 13 octobre 2018.**

### **INSTRUCTION :**

#### **En la forme :**

La réserve d'avant match formulée par le club de FC CLUSES concernant la participation aux rencontres sus nommées de joueurs de MAGLAND US susceptibles d'être titulaire de licence U14 /U15 est recevable en la forme.

#### **Au fond :**

De l'instruction de la réclamation, il ressort, après vérification au fichier des licences du club de MAGLAND US que la situation de 3 joueurs n'est pas conforme aux dispositions régissant une compétition U13:

CURRAL Baptiste : licence U14

RAVAILLER Maxime : licence U14  
GEORGET Martin : licence U14

Sauf dérogation spécifique prévue par les RG FFF ( ce qui n'est pas le cas de l'espèce), aucun joueur ne peut participer à une rencontre au sein d'une équipe de catégorie d'âge inférieure à la sienne.

#### **Décision :**

La Commission des Règlements donne matchs perdus (2) par pénalité au club de MAGLAND US, ramène le nombre de point du club de MAGLAND US au classement général à 0 pt, amende le club de MAGLAND US de 80 euros au motif de « match perdu par pénalité » et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

*Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée).*

## Réunion du Lundi 22 Octobre 2018

**Présidence :** Bernard CHENEVAL.

**Secrétaire de séance :** Grégoire MOSCATO.

**Membres présents :** Philippe CHEVRIER, Denis MOUCHET, Alain ROSSET, Pierre BERNARD, Jean-Denis ROUX, Éric NICOLLAUD.

**Publié le jeudi 25 octobre 2018**

**Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48 heures.**

**Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€. Délégation acceptée.**

**Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :**

**Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.**

**Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.**

## NOTE AUX CLUBS

**Pour les clubs jouant le jeudi 1<sup>er</sup> novembre 2018 :**

Les joueurs sanctionnés d'un carton rouge le 1<sup>er</sup> novembre purgeront leur automatique le week-end du 3 et 4 novembre 2018 et prendront la suite de la sanction à compter du 12 novembre 2018.

## DEMANDES DE RAPPORTS

**E.S. LANFONNET :**

**Match n° 20642100 du 07/10/2018 – Séniors D3 – Poule C -**

**E.S. LANFONNET – A.S. LAC BLEU**

Demande de rapport au joueur RUFFENACH Olivier sur son comportement pendant la rencontre, et ce, pour le samedi 27/10/2018, dernier délai.

**A.S. LAC BLEU :**

**Match n° 20642100 du 07/10/2018 – Séniors D3 – Poule C**

**E.S. LANFONNET – A.S. LAC BLEU**

Demande de rapport au joueur POLI Alexandre sur son comportement pendant la rencontre, et ce, pour le samedi 27/10/2018, dernier délai.

**FC ST CERGUES :**

**Match n° 20642238 du 13/10/2018 – Séniors 4 – Poule A**

**FC LEMAN PRESQU'ILE – FC ST CERGUES**

Demande de rapport au joueur MARTINEZ Yoan (St Cergues) sur son comportement pendant la rencontre, et ce, pour le samedi 05/11/2018, dernier délai.

## DOSSIERS REMIS A L'INSTRUCTION

**Dossier n° 07 – 391/50636.1 :**

**Match n°20642625 du 30/09/2018 – Seniors D4 – Poule D**  
**J.S. REIGNIER 2 – A.S. NEYDENS**

**Dossier n° 12 – 393/50517-1 :**

**Match n°20642373 du 10/10/2018 – Seniors D4 – Poule B**  
**ES FILLINGES II – ARTHAZ SPORT**

**Dossier n° 13 – 393/51482-1 :**

**Match n°20650435 du 14/10/2018 – Seniors D5 – Poule E**  
**FC VALLEE VERTE – CA BONNE**

## CONVOCATIONS AUDITIONS

**Dossier n° 2 – 392/51626.1 :**

**Match n° 20707305 du 15/09/2018 – U 17 D2 –**  
**Poule G -**

**F.C. CRANVES-SALES – J.S. REIGNIER**

**Sont convoqués le lundi 29/10/2018 à 20 hrs.**

**L'arbitre :**

LEONARD Franck (Cranves Sales)

**Pour F.C. CRANVES-SALES :**

Le président ou son représentant  
HOCDE Philippe, éducateur  
CENGIZ Adem, joueur n° 14 (accompagné de ses parents)

**Pour J.S. REIGNIER :**

Le président ou son représentant  
VIGNA Frédéric, éducateur  
GUIMET Stéphane, dirigeant

SOULAIN Thomas, joueur n° 4 (accompagné de ses parents)

MICHEL Filip, joueur n° 6 (accompagné de ses parents)

**Dossier n° 8 – 392/53054.1 :**

**Match n° 20800603 du 22/09/2018 – U 13 à 8 D5 – Poule E -**

**C.S.P. AMPHION 4 – VALLEE VERTE**

**Sont convoqués le lundi 05/11/2018 à 19 hrs.**

**L'arbitre :**

Monsieur X

**Pour C.S.P. AMPHION 4 :**

Le président ou son représentant

Monsieur X, éducateur

TAMAGHLIFT Soulaymane, joueur n° 7 (accompagné de ses parents)

**Pour VALLEE VERTE :**

Le président ou son représentant

JACQUELINE Yves, éducateur

MACRON Juline, joueur n° 3 (accompagné de ses parents)

Monsieur EXPERT, témoin et père du joueur n° 2

**Dossier n° 9 – 392/50445.1 :**

**Match n° 20642235 du 07/10/2018 – Séniors D4 – Poule A -**

**E.S. DOUVAIN-LOISIN – F.C. EVIAN**

**Sont convoqués le lundi 05/11/2018 à 20 hrs.**

**L'observateur d'arbitre :**

MOREAU Patrick

**L'arbitre :**

MABROUK Mohammed

**Pour E.S. DOUVAIN-LOISIN :**

Le président ou son représentant

EL YAKOUTY Abdelhak, éducateur

QUIQUERET Bastien, capitaine

CHEVALLEY Pierre, délégué

**Pour F.C. EVIAN :**

Le président ou son représentant

MBAE Fahami, éducateur

SOUMARE Oumar, capitaine

**Dossier n° 10 – 392/51573.2 :**

**Match n° 20707204 du 13/10/2018 – U17 D1 – Poule B -**

**G.J. BONS/BALLAISON – C.S.A. POISY**

**Sont convoqués le lundi 12/11/2018 à 19 hrs.**

**L'arbitre :**

RANDU Thibault

**Pour G.J. BONS/BALLAISON :**

Le président ou son représentant

KESHAWARZ Bedjan, éducateur

**Pour C.S.A. POISY :**

Le président ou son représentant

CHATEL Quentin, éducateur

DUCRUET Patrice, dirigeant

**Dossier n° 11 – 393/0012210 :**

**Sont convoqués le lundi 05/11/2018 à 20h30**

**Laurent LUTZ**

**David SCHEURING**

---

**CONVOCATION CONFRONTATION**

---

**Dossier n° 1 – 390/51837.1 :**

**Match n°20707727 du 23/09/2018 – U15 – Poule L - F.C. HAUT RHONE – C.O. CHAVANOD**

**Sont convoqués le lundi 29/10/2018 à 19 hrs.**

**L'arbitre de la rencontre :**

FLEURISSON Christophe

**Pour HAUT RHONE:**

Le président ou son représentant

DESSERVETAZ Sébastien, éducateur

LAPORTE Erwan, dirigeant

**Pour CHAVANOD:**

Le président ou son représentant

LUCAS Adrien, éducateur

BONATO Vincent, dirigeant

**Président :** Jean-Michel BAULMONT

## **NOTE AUX CLUBS :**

Jean-Michel BAULMONT

Nouvelle adresse mail : bjm.74@orange.fr

---

## **CATEGORIE SENIORS**

Responsable : M.CARUSO

## **COURRIERS ADRESSES AU DISTRICT :**

Dorénavant les courriers concernant le championnat SENIORS devront être envoyés à l'adresse suivante : sportive@hautesavoie-paysdegex.fff.f

Utilisation de la **boîte mail officielle du club** exclusivement. Ne pas oublier de mentionner : la catégorie concernée, la série et la poule, la date et les équipes en présence.

Aucun dossier ne sera traité si ces obligations requises ne sont pas respectées. Merci d'avance.

---

## **AMENDES F.M.I.**

Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :

**1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,**

**2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevant».**

**3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).**

Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sur en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI, les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait, report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

---

## **Absence de FMI Match du 14/10/2018**

**D4 poule E**

ANNECY ITALIEN 1 – LA BALME DE SILL.2

---

## **MODIFICATIONS DE RENCONTRES**

**D5 Poule F**

**Programmation des Matchs de FC CRUSEILLES 3**

-CRUSEILLES 3 – MARCELLAZ ALB 2 se jouera le 28/10/2018

-ANNECY PORT.2 – CRUSEILLES 3 se jouera le 01/11/2018

-CRUSEILLES 3 – CRAN 2 se jouera le 09/12/2018

-SEMNOZ/VEUGY 3 – CRUSEILLES 3 se jouera le 03/03/2018

Président : Jean Michel BAULMONT

## NOTE AUX CLUBS :

Jean-Michel BAULMONT

Nouvelle adresse mail : bjm.74@orange.fr

## AMENDES FMI :

Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :

1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,

2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevante».

3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).

Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sur en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI, les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait, report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

## **INFORMATIONS GENERALES AUX CLUBS**

### U13

Veillez noter que des changements de poules et de niveaux ont eut lieu en D2, D3, D4, et D5.

Merci de consulter vos calendriers

### U15 et U17

Niveaux U15 D5 et U17 D4

Compte-tenu du faible nombre de clubs et de leur disparité géographique, la commission sportive a décidé de ne pas créer de niveau U15 D5 et U17 D4 pour cette saison.

Les clubs concernés seront maintenus au niveau de la 1ère phase.

Merci de votre compréhension.

### CHANGEMENTS D'HORAIRE OU DE LIEU :

La commission rappelle à tous les clubs que les changements de lieu et /ou d'horaires doivent être validés par le club adverse et transmis à la commission pour le lundi précédent la rencontre à 16h.

Au-delà aucun changement ne sera accepté.

## **CATEGORIE U20**

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

### FORFAIT GENERAL U20 :

CS2A FOOT GROUPEMENT

ES THYEZ

US DIVONNE

### FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES :

POISY – MEYTHET du 29/9/18

ESCO – ARENTHON PERS JUSSY du 29/9/18

### MODIFICATION DE CALENDRIER :

ANNEMASSE GAILLARD et CLUSES SCIONZIER : en raison de votre qualification en coupe Gambardella, vos matchs du 11/11 sont avancés au 1<sup>er</sup> novembre, ces matchs ne pouvant être programmés après la dernière journée.

## **CATEGORIE U17**

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

U17 : validation de l'entente ALLINGES 2 / MORZINE

### **FORFAIT GENERAL U17 :**

REIGNIER 2 en D4 POULE B  
VILLE LA GRAND 2 en D3 POULE B  
GROUP MT BLANC 3

### **FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES :**

U17 D3 POULE A du 22 /9/18  
CHERAN 2 / EPAGNY METZ TESSY

U17 D3 POULE B du 29 /09/18  
FORON / USSES 2

U17 D3 POULE F du 03 /10/18  
AMBILLY - VETRAZ

## **CATEGORIE U15**

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

### **FORFAIT GENERAL U15 :**

ARGONAY 2  
EPAGNY METZ TESSY 2  
MARIN CHAMPANGES D4 POULE G

### **FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES :**

U15 D3 POULE B du 16 /09  
AYZE VOUGY / MARNAZ

15 D3 POULE E du 16 /09  
AMBILLY 2 / CRANVES SALES 1

U15 D3 POULE E du 30 /09  
CRANVES SALES / VIUZ EN SALLAZ  
AMBILLY 2 / VIUZ EN SALLAZ

U15 D2 POULE E du 07/10  
ENTENTE PAYS DE CRUSEILLES 1 / GC USSES1

## **CATEGORIE U13**

Responsable : Emmanuel Dupre

### **INFORMATION AUX CLUBS :**

La commission procédera à un remodelage partiel de certaines poules en fonction des résultats à partir du 15 octobre, et ce afin d'équilibrer le niveau lorsque les

écarts sont trop importants, et dans la mesure des possibilités géographiques. Ceci entraînera des modifications de calendrier dans les poules concernées.

### **RAPPEL AUX CLUBS :**

Pour des raisons pratiques, désormais les résultats doivent être saisis au plus tard le dimanche à 20h.

Les feuilles de matchs U13 sont à envoyer sur la nouvelle boîte mail pour les feuilles de match  
(feuillesdematches@hautesavoie-paysdegex.fff.fr)

Merci de votre compréhension.

### **SUITE AU FORFAIT DE CERTAINES EQUIPES :**

LA FILIERE monte en D3 POULE B

### **ATTENTION MODIFICATION DE CALENDRIER**

concernant les clubs de VUACHE 1 - PRINGY 3 - ARENTHON SCIENTRIER 2 - ST GENIS FER CRO 4 - SUD GESSIEN - MONT BLANC 3

Merci de consulter les calendriers de vos équipes.

### **FORFAIT GENERAL :**

MARIN CHAMPANGES D5 POULE E  
NEYDENS 3 POULE A D5

### **ORGANIGRAMME DES POULES U13 POUR LA SAISON 2018 2019**

Afin de s'adapter aux futures réformes de la catégorie U13 qui sont en cours de discussion pour 2019 2020, le nouvel organigramme sera le suivant

Pour la saison 2018 - 2019

Niveau D1 1 poule de 10 clubs ( avec priorité aux clubs ayant une équipe en ligue )  
une équipe par club

Niveau D2 2 poules de 10  
une équipe par club

Niveau D3 5 ou 6 poules de 10 en fonction des inscriptions

Niveau D4 x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions

Niveau D5 x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions



Attention, pour la phase de printemps les poules seront composées par la commission en fonction des résultats de la phase d'automne, et non plus selon les souhaits des clubs.

La gestion des championnats U13 sera faite par **Emmanuel DUPRE**, responsable de cette catégorie au sein de la commission des jeunes.

Veuillez noter ses coordonnées : 06 40 51 46 34

Nouvelle adresse mail : dupremanu25@gmail.com

## Commission Féminine

**Présidente** : Claude GRANGE

### UTILISATION FMI

A partir du 1er novembre 2018, les éducateurs d'équipes U15 et U18 féminines devront utiliser la feuille de match informatisée (FMI) pour les rencontres officielles.

### PROJET FUTSAL FEMININ

Pour la période Décembre/Janvier et Février (trêve hivernale), la Commission Féminine souhaite organiser des championnats FUTSAL (Pratique à 5) pour les catégories séniors, U18 et U15.

**Ces rassemblements se dérouleront si possible les :**

- Samedi de 14h – 17h pour les U15F
- Samedi de 14h – 17h pour les U18F
- Dimanche de 9h – 12h pour les Seniors F

Les réservations des salles et des gymnases se font dès maintenant auprès des municipalités et c'est pourquoi nous mettons à votre disposition le planning prévisionnel de la pratique futsal féminine (dates à retenir et à proposer à votre municipalité).

La formule sera motivée par le nombre de salles disponibles et d'équipes engagées.

Afin de recenser les clubs et les équipes intéressées par le projet, veuillez cliquer et renseigner le lien suivant: <https://goo.gl/forms/zfblgSsks169G1ui1>

La réunion d'organisation de la pratique futsal féminine se déroulera le **lundi 3 décembre à 19h au district.**

### MATCH du weekend end du 13 et 14/10/2018

#### U15 Poule B

- Cluses - Vacheresse (en Attente de feuille de match)

### MATCHS du weekend end du 20 et 21/10/2018

#### U15 Poule A

- Epagny – Sillingy2 (en attente de feuille de match)
- Lanfonnet2 – Foot Sud (en attente de feuille de match)
- Sillingy3 – Lanfonnet se jouera le mercredi 7/11 à 16h30
- 

#### U18 Poule B

- Magland – Croix de Savoie Ambilly se jouera le samedi 3/11 à 10h00

### COMMISSION FEMININE

Toutes les personnes désirant intégrer la commission féminine, peuvent le faire en prenant contact avec la présidente (Claude GRANGE 06 08 91 69 70).

**Co-Présidents** : Michel POIRRIER - Laurent QUETSTROEY.

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES (DAP)

Foot Animation

### Rappel :

Les feuilles de plateaux sont à envoyer sur la boîte mail [feuillesdematches@hautesavoie-paysdegex.fff.f](mailto:feuillesdematches@hautesavoie-paysdegex.fff.f) en **FORMAT PDF** (et non jpg ou png) .

Certaines équipes n'ont pu se présenter sur les plateaux faute de licences validées. Il est **IMPERATIF** et par **RESPECT** pour les clubs de **PREVENIR** au plus tôt de votre absence. Veuillez en priorité contacter le club par téléphone si vous devez donner l'information tardivement (évitez les mails le vendredi soir à 20h30 ou samedi matin à 8h...)

Les coordonnées des responsables sont disponibles sur le site du district en rubrique « club » (si entrées par le club dans Footclub en mode diffusable) ou sur l'annuaire des éducateurs mis en ligne en rubrique « Pratique » puis « Foot Animation »

Une nouvelle feuille de plateau u9 est disponible en rubrique « Documents » - « Fiches et formulaires » - « Docs Foot Animation »

### Feuilles de plateaux manquantes :

#### U7 :

**22.09** :Chamonix-Carroz-Amphion-Annecy-Cran-Argonnay

**26.09** Annecy le Vieux-

**06.10** :Annecy le Vieux

#### U9 :

Thyez 3-Fillinges3-Viiry1-Cranves Sales1-Viuz1-Lanfonnet1-Seynod4-Aravis1-Gavot1

**22.09** : GFA - Foot Sud Gessien – Prevevin – Salève - St Jeoire La Tour – Vougy– Marnaz - Foron

**26.09** : Thyez3-Fillinges3-Viiry1-Cranves Sales1-Viuz1-Lanfonnet1-Seynod4-Aravis1-Gavot1

**06.10** : Gavot1-Thonon1-TE55-Marcellaz1-Argonnay1-Lac Bleu1-Chavanod1-St Jeoire la Tour1-Ambilly Fem-Vougy1-Ht Giffre1-St Pierre3

#### U11 :

**15.09** : Viuz - Viry - E.S.C.O

**22.09** : Vetrax – St Jeoire la Tour – Viuz – Reignier – Thyez - Cernex – Foot Sud Gessien – Thonon

**29.09** : Thônes – Annecy – Cran - GFA – Arthaz – Foron – Ht Giffre – Mt Blanc Passy – Foot Sud Gessien

**6.10** : Annecy – Frangy - Annecy-le-Vieux – GFA - Lac Bleu – Sillingy - St Jeoire-La Tour - Haut Giffre – Vougy - Arenthon—Foot Sud Gessien – Perrignier

**13.10** : Lanfonnet - Viuz-en-Sallaz – Foron – Bonneville – Valleiry - Foot Sud Gessien – Allinges - Anthy/Margencel

### Actions promotionnelles :

Il est possible pour les clubs de faire part de leur choix quant à la ½ journée de participation (matin ou après-midi) dans la limite des places disponibles (mail à Sandrine).

Une fois les répartitions effectuées ci-dessous, il reviendra aux clubs de s'arranger entre eux pour inverser leur ½ journée de présence.

#### U7

Débutant Tour :

**Matin** : Accueil à 9h30 - Fin à 11h45 - **Après-Midi** : Accueil à 13h30 - Fin à 15h45

- **10.11** : Reignier

Equipes invitées le matin (28) : Arthaz (1) – Cranves-Sales (6) – Fillinges (5) – Reignier (6) – Vetrax (3) – Ville la Grand (4) – Viuz (3)

Equipes invitées l'après-midi (27) : Ambilly (4) – Annemasse -Gaillard (7) – Bonne (3) – Etrembières (2) – Salèves (1) – St Jeoire la Tour (4) – St Jeoirien (4) – Vallée Verte (2)

- **17.11** : Marignier

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

Festival u13

Prochain tour : **samedi 18 novembre 2018**

## PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL MASCULIN

U13 (génération 2006), U14 (génération 2005) et  
U15 (génération 2004)

Vous trouverez l'ensemble des informations (sites, listes ...) sur le site internet du district partie technique – détection / sélection.

## PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL FEMININ

Rassemblement joueuses U12F/U13F/U14F

Pendant les vacances de la Toussaint, la commission technique organise dans le cadre du "PLAN DE PERFORMANCE FEDERALE FFF" des rassemblements U12F/U13F/U14F dans 2 secteurs du département.

David LOPEZ, éducateur départemental en charge du football féminin propose à toutes les joueuses U12F-U13F-U14F (licenciées FFF nées en 2005-2006-2007) de participer à un des deux rassemblements.

Objectifs :

- Rassembler les joueuses
- Approfondir les connaissances footballistique
- Identifier des profils de joueuses
- Former les sélections Haute Savoie U12F- U13F et U14F qui participeront aux tournois interdépartementaux

Jours/Horaires et site d'entraînement : (je choisis le site le plus proche de mon domicile)

Rendez-vous 9h30 Fin 16h30

Secteur Annecy : Site d'Annecy le Vieux

Secteur Chablais : Site de Ville la Grand

Calendrier :

**Mercredi 31 Octobre à Ville la Grand**

**Vendredi 2 Novembre à Annecy le vieux**

Pour une bonne organisation, veuillez inscrire votre fille en cliquant sur le lien suivant:

<https://goo.gl/forms/cBmIAMW8VgBOCFoF>

Pour plus de renseignements, merci de prendre contact avec David LOPEZ 06.68.92.03.99

## Commission des Coupes

Président : Pierre BERNARD

### COUPES DE DISTRICT

2<sup>ème</sup> tour des Coupes Seniors 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux ce weekend.

Les clubs rencontrant une équipe foot entreprise doivent faire une feuille de match papier, et l'envoyer au District. En cas de problème de FMI, renvoyez au District la feuille de match papier et le document « Constat d'échec ». La commission souhaite bonne chance à tous.



### COUPE DE FRANCE

Ce weekend a lieu le 6<sup>ème</sup> tour de Coupe de France, et le 4<sup>ème</sup> tour de Coupe GAMBARDELLA.

La commission souhaite bonne chance aux équipes encore en lice.

## Commission des Délégués

Co-Présidents : Mrs C. PERRISSIN - G. MOSCATO

### NOTE AUX CLUBS

Pour traiter au mieux la désignation d'un délégué, les demandes devront parvenir à la commission pour **l'avant-dernier lundi (soit 15 jours)** précédant la date prévue de la rencontre.

#### En application de l'article 10-23 des règlements du district

##### Indemnités délégué :

- 1) A la charge du club demandant.
- 2) Aux frais des deux (2) clubs lorsque celui-ci est désigné par le district.

#### En application de l'article 21 des règlements du district

##### Bancs de touche :

Durant la rencontre, les bancs de touche ne pourront être occupés au maximum que par les cinq personnes suivantes, titulaires d'une licence et inscrites sur la feuille de match :

- les 3 remplaçants porteurs d'une chasuble de couleur unique, différente de celle des maillots des joueurs
- un entraîneur ou éducateur porteur du brassard rouge «E»
- un dirigeant porteur du brassard «D».

## Commission du Statut des Educateurs

Présidents : MM. Lucien BAUD – Alain VOSDEY

### SITUATION DES CLUBS

**au 22 Octobre 2018**

#### Seniors D1 Masculin :

##### Clubs en dérogation

FC FORON  
MARIGNIER SPORT  
JS REIGNIER  
FC THONES

##### Clubs en règle :

FJ AMBILLY  
GFA RUMILLY VALLIERES  
FC BALLAISON  
AVG BONS EN CHABLAIS  
FC CHERAN  
US DIVONNE  
US PRINGY  
FC THONES  
US SEMNOZ VIEUGY  
SAINT GENIS FERNEY CROZET AS  
THONON EVIAN FC

#### Seniors D1 Féminin :

##### Club en infraction :

FC St JEOIRIEN (aucun document ne nous est parvenu)

##### Club en dérogation

US MARGENCEL

##### Clubs en règle :

ENTENTE BALLAISON BONS  
ESCO  
ES MEYTHET  
JS REIGNIER  
AS SILLINGY  
ES SEYNOD (manque tableau récapitulatif)

**Nous rappelons que les clubs en infraction ont 60 jours à partir de la première journée de championnat, afin d'être en conformité avec le Statut des Educateurs.**

**Concernant les championnats jeunes (U20 - U17 - U15) la commission informera les clubs soumis au Statut des Educateurs à la fin des poules de brassage.**

## Commission des Terrains et Installations Sportives

Président : Alain ROSSET

### DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS F.A.F.A.

Les documents de demande de subvention F.A.F.A. 2018-2019 sont disponibles et téléchargeables sur le site de la F.F.F., onglet Foot Amateur.

Le District est le point d'entrée **EXCLUSIF** de toute demande de subvention.

Les demandes envoyées directement à la LIGUE ou à la FEDERATION seront aussitôt retournées au demandeur.

Les dossiers de demandes de subventions F.A.F.A. devront nous être transmis **exclusivement par voie électronique**.

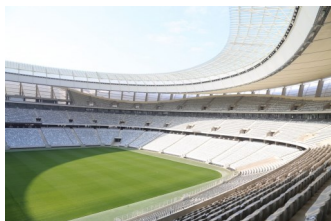
Un dossier est composé de la « Fiche Projet » et de plusieurs pièces complémentaires. Toutes les pièces du dossier doivent nous parvenir sous forme de PDF, par courriel, avec AR, à l'attention du Président de la C.D.T.I.S., à l'adresse suivante : **terrains@hautesavoie-paysdegex.fff.fr**

Si les municipalités n'ont pas le logiciel qui permet de travailler sur des PDF, alors rédiger la fiche projet de façon manuscrite.

#### Conseils sur la préparation du dossier :

Il est nécessaire de bien identifier la nature de son projet, de faire un dossier par nature de projet et donc de préparer toutes les pièces à fournir pour la constitution informatique du dossier. Un dossier doit être complet, sinon il sera rejeté. Il est donc recommandé aux clubs de prendre contact au préalable avec la C.D.T.I.S.

Les membres de la C.D.T.I.S. sont bien sûr à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.



## Commission du Statut de l'Arbitrage

**Président** : Mr ROUX Jean-Denis

**Secrétaire** : Mme GALLAY Pascale

**Membres de la Commission** : Mme Patricia VINCENT – M. BERNARD Pierre

### STATUT FEDERAL

**CLUBS EN INFRACTION AU STATUT FEDERAL** : Sanctions financières applicables saison 2018-2019

Les clubs en 3<sup>ème</sup> année d'infraction seront dans l'impossibilité d'accéder à la catégorie supérieure fin de saison 2018-2019, si ceux-ci ne se mettent pas en règle avant le 31 janvier 2019.

Les clubs non cités ci-après sont en règle au statut fédéral de l'arbitrage.

<u>Clubs</u>	Arbitres manquants	Année d'infraction au statut fédéral
AMBILLY F.J.	1 majeur	2
ANNECY Italiens	1	2
ANNECY Portugais	1	4
BONNE A.C.	1	4
BREVON F.C.	1	3
CARROZ D'ARACHES F.C.	1	2
CESSY GEX F.C.	1	1
CHERAN F.C.	1 majeur ou senior	3
EVIRES	Avertissement Licence arbitre en attente	1
FERNEY-VOLTAIRE AS	1	2
FORON F.C.	1	1
HAUT-RHONE F.C.	1	2
LAC BLEU A.S.	1 senior	3
LANFONNET E.S.	Avertissement Licence arbitre en attente	1
MARIGNIER Sports	1	1
MARIGNY ST MARCEL F.C.	Avertissement Licence arbitre en attente	
PERS-JUSSY U.S.	1	4
PREVESSINS MOENS AS	1	4
ST JEOIRIEN Foot FC	1	2
THONES F.C.	1	1
THONON Turque UC	1	1
VALLEE VERTE FC	1	1
VILLY LE PELLOUX FC	1	6
VIUZ EN SALLAZ AS	1	1
VOUGY US E.S.	1	2

**Les amendes pour un arbitre n'ayant pas satisfait à ses obligations seront communiquées en date du 15 juin 2019 suite à la dernière réunion du Statut de l'Arbitrage**

**RAPPEL DES SANCTIONS :**

- Championnat Régional 3 et Championnat départemental 1 et Futsal R1 = 120 €
- Championnat de Football Entreprise, Féminins Régionaux et autres Division de District = 50 € (Tarif Ligue)
- 2<sup>ème</sup> année d'infraction : Amende doublée
- 3<sup>ème</sup> année d'infraction : Amende triplée
- 4<sup>ème</sup> année d'infraction : Amende quadruplée

**Sanctions sportives :** se référer à l'article 47 du Statut de l'Arbitrage pour ce qui est des mutations. Tout en vous rappelant que tous les clubs figurant sur la liste arrêtée au 15 juin 2018 en 3<sup>ème</sup> année d'infraction et au-delà, en plus des sanctions financières et des diminutions de mutations ne pourront accéder à la division supérieure s'ils ont gagné leur place.

**Clubs de Ligue :** Le Statut de l'Arbitrage des clubs de Ligue est géré par celle-ci.

Ces clubs doivent se référer au journal Foot Ligue pour connaître leur position aussi bien au Statut Fédéral qu'au Statut Aggravé qui concerne les clubs de jeunes engagés en Championnat National ou Ligue.

**Les décisions prises dans le présent rapport le sont au titre du Statut de l'Arbitrage de la F.F.F. et de la LAuRa Foot.** Site : fff.fr

Chemin : FFF/Statuts et Règlements (Saison 2018-2019) : Les statuts et règlements de la FFF/LES STATUTS ET REGLEMENTS PARTICULIERS/Statut de l'Arbitrage

**IMPORTANT : NOTE AUX CLUBS**

**Rappel :**

**Arbitre senior = 18 matchs à arbitrer**

**Arbitre jeune = 15 matchs à arbitrer**

**Arbitre stagiaire adulte = 8 matchs à arbitrer**

**Arbitre stagiaire jeune = 7 matchs à arbitrer**